

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- en exercice 6
- présents
- votants
- absents
- exclus

De la commune de LA FAJOLLE .

Séance du 04 septembre 2024 à 14 heures 00

Date de convocation :

14 août 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :

04 septembre 2024

Objet

M. SAN FRANCISCO MARC

Étaient présents :

CASTEL Jacqueline, FREU Françoise, DESCOURS
REPE, VINUESA-DONDRAGON Marc .

Secrétaire de séance : DESCOURS Repe .

Acte rendu exécutoire après le dépôt en le .

Publié ou notifié le .

Fait à LA FAJOLLE, le 04 septembre 2024

The block contains several handwritten signatures in black ink. On the left, there is a large, circular signature. To its right, there are two smaller, more compact signatures. Below these, there is a very long, sweeping signature that extends across most of the width of the page.

à séance est ouverte à 14h.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du compte rendu du CA du 12 juin 2024.
- 2 - Rénovation énergétique salle polyvalente et mairie : demande de Sond vert
- 3 - Charte de l'arbre et du paysage
- 4 - Centre de Gestion : adhésion assurance statutaire
- 5 - Contrat d'Adhésion à l'assurance chômage : autorisation au maire de signer
- 6 - Questions diverses.

I - Approbation du compte rendu du CA du 12 juin 2024

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu du CA du 12 juin 2024.

Pour = 5 Contre = 0 Abs = 0

II - Réhabilitation et rénovation énergétique de la salle polyvalente et de la mairie : Demande de Sond vert.

Suite à un premier refus de financement de DETR, il nous a été conseillé de demander le Sond vert comme subvention sur le montant total du projet.

Pour = 5 Contre = 0 Abs = 0

III - Charte de l'arbre et du paysage

Monsieur le Maire expose au conseil qu'il y a lieu de signer la Charte de l'arbre et du paysage avec le conseil départemental.

Pour = 5 Contre = 0 Abs = 0

IV - Centre de Gestion : adhésion assurance statutaire

Monsieur le Maire explique au Conseil que le centre de gestion a passé un nouveau marché public pour les assurances statutaires, le marché a été attribué à CNP Assurances / w/ Plus Lowers Watson France.
Il y a donc lieu de prendre une délibération afin d'adhérer au contrat des risques statutaires pour la période 2025-2028.

Pour : 5 Contre : 0 Abs : 0.

V - Contrat d'adhésion à l'assurance chômage : autorisation au maire de signer

Suite à l'embauche de M^{lle} VIGNEAU Marie, il y a lieu de signer un contrat d'adhésion à l'assurance chômage avec l'URSSAF.

Monsieur le Maire demande au conseil de l'autoriser à signer ce contrat.

Pour : 5 Contre : 0 Abs : 0

II - Questions diverses

• L'association des maires Audois nous a demandé de déposer un projet dans le cadre du trophée des communes, nous avons déposé le projet de la Société du Souvenir.

• 3 octobre : Inauguration de La Forêt du Souvenir en présence de Monsieur le Sous-prefet.